

Adoptez un banc de parc



DORVAL

Honorez un citoyen dévoué, un membre de la famille, un ami, un être cher, un événement marquant, ou célébrez une occasion spéciale en adoptant un banc dans un de nos parcs.

En faisant ainsi, vous créez un souvenir mémorable, tout en contribuant à la beauté et au plaisir des espaces verts de la Cité d'une manière originale et exclusive.



QUI PEUT ADOPTER UN BANC?

Tout banc peut être adopté **pour** ou **par** un citoyen de Dorval.

Un citoyen peut adopter un banc pourvu que l'occasion ou la personne à laquelle le banc est dédié ait un lien direct avec la vie à Dorval. Veuillez noter qu'aucun banc ne peut être adopté pour un usage commercial. La Cité se réserve le droit de refuser toute demande ou tout message inapproprié.

STYLE DE BANCS ET EMPLACEMENTS

Les bancs sont situés au parc Millénaire, Pine Beach et Valois ainsi que dans l'Arboretum situé à l'arrière de la bibliothèque de Dorval. La plupart des emplacements offrent une vue sur le lac.

Le coût varie en fonction du style de banc et de son emplacement et inclut les taxes.

Régulier (banc standard): **400 \$**

- Parc du Millénaire
- Parc Pine Beach
- Parc Valois

Emplacement privilégié : **1000 \$**

- Arboretum

La Cité s'engage à entretenir et réserver le banc pour une période de 20 ans. S'il y a lieu, le remplacement éventuel de la plaque commémorative sera au frais du requérant.

PROCÉDURE POUR UNE DEMANDE D'ADOPTION

Une fois que l'emplacement et le banc désiré seront déterminés, la personne intéressée doit contacter le représentant de la Cité et s'assurer de la disponibilité du banc. Ensuite, une rencontre sera prévue afin de remplir l'entente d'adoption, réviser le texte de la plaque et procéder au paiement.

Adoptez un banc et faites partie de l'héritage de la Cité de façon unique et durable.

Pour information ou pour prendre rendez-vous, appelez au 514 633-4000 ou visitez le www.ville.dorval.qc.ca.